



Termes de référence pour l'évaluation finale du projet FIBA-PRCM « Appui à la mise en œuvre du Plan Sous Régional d'Action pour la conservation et la gestion durable des populations de Requins (projet PSRA-Requins)° »

Version finale décembre 2011

1. Présentation du Programme Régional de Conservation de la zone Côtière et Marine en Afrique de l'Ouest (PRCM)

Le Programme Régional de Conservation de la zone côtière et Marine en Afrique de l'Ouest - PRCM a vu le jour en 2003. C'est un programme conjoint et multi projets intervenant sur plusieurs problématiques et sur plusieurs échelles géographiques dans la limite des Etats membres de la Commission Sous-Régionale des Pêches – CSRP. Le PRCM est une initiative conjointe de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature –UICN, de la Fondation Internationale du Banc d'Arguin – FIBA, du WWF et de Wetlands International, en collaboration avec la CSRP. A la suite d'une première phase exécutée de 2004 à 2007, une deuxième est en cours d'exécution depuis 2008 et devra se clôturer en juin 2012.

La finalité du PRCM est de promouvoir la conservation et la gestion durable des ressources naturelles et de la diversité biologique et culturelle de la zone côtière et marine ouest africaine pour sécuriser l'avenir des sociétés. Le document de programme de la deuxième phase propose, comme mission sur les 10 prochaines années (à compter de 2008) de « *mettre en place un système d'organisations sous régionales, composé d'acteurs de la société publique et civile, assurant les tâches nécessaires à la réalisation des objectifs thématiques visés par les membres du Forum Régional Côtier et Marin ; ces organisations pouvant prendre diverses formes (conventions régionales, organisations intergouvernementales ou réseaux institutionnalisés) et garantissant leur fonctionnement à long terme et des financements durables* ».

Pour la période de la deuxième phase, l'objectif global du programme est: « *La gouvernance environnementale et les modes de gestion des zones côtières et marines ouest africaines sont améliorés au travers d'un partenariat régional et de synergies renforcées* » qui se décline en trois composantes thématiques: Conservation, Gestion des pêches et Appui aux processus de gestion intégrée. Celles-ci regroupent des projets régionaux, transfrontaliers et nationaux qui sont développés et mis en œuvre par les organisations partenaires dans les pays cibles du programme correspondant à la zone de couverture de la CSRP: Cap Vert, Gambie, Guinée Bissau, Guinée, Mauritanie, Sénégal et la Sierra Leone.

Les détails de ces composantes et d'autres informations sont disponibles sur le site Web du PRCM : www.prcmarine.org

Il convient de noter que la phase II du programme bénéficie du soutien financier de l'Ambassade des Pays Bas au Sénégal, de la Fondation MAVIA pour la Nature et de l'Agence Espagnole de Coopération Internationale et de Développement.

Le projet évalué dans le cadre de cette prestation fait partie de la Composante Gestion des Pêches du PRCM phase 2.

2. Présentation de la FIBA

Fondation de droit suisse, la Fondation Internationale du Banc d'Arguin (FIBA) a été créée en 1986 à l'initiative du Dr Luc Hoffmann et de plusieurs organisations internationales dédiées à la recherche et à la conservation de la nature. Depuis 20 ans, elle apporte son appui au Parc National du Banc d'Arguin (PNBA),

aujourd'hui modèle de gestion pour l'écorégion. Forte de son expérience à travers le PNBA, la FIBA a étendu son aire d'intervention au littoral ouest africain et contribue à la construction et mise en œuvre du Programme Régional pour la Conservation de la zone Côtière et Marine en Afrique de l'Ouest (PRCM). Sa mission est d'appuyer la conservation, la valorisation et la promotion du Banc d'Arguin et des autres écosystèmes littoraux critiques ouest africains pour un développement harmonieux et durable.

Les objectifs spécifiques visés sont les suivants :

- Promouvoir le développement d'un réseau cohérent et fonctionnel d'Aires Marines Protégées (AMP) en Afrique de l'Ouest (AO).
- Aider le PNBA à atteindre les objectifs définis dans son plan d'aménagement et de gestion, notamment pour la mise en place d'un mécanisme opérationnel de financement durable.
- Appuyer les acteurs engagés dans la conservation des espèces et des habitats critiques en AO.
- Renforcer l'adhésion des sociétés et des acteurs à la cause de la conservation des zones côtières ouest africaines.

La FIBA a pour partenaires les institutions nationales et des organisations locales et nationales auxquelles elle apporte un soutien financier et une expertise technique. Elle aide à la mobilisation de nouveaux partenaires, à la mise en réseau et à la capitalisation des expériences. Elle privilégie les approches participatives et les modes de cogestion des ressources naturelles.

Les activités de conservation de la FIBA sont articulées autour de 4 programmes : Programme A – Aires Marines Protégées (AMP), Programme B – Banc d'Arguin, Programme C – Conservation et Gestion durable des ressources naturelles et Programme D – Capacités & compétences

Le projet évalué dans le cadre de cette prestation, est un projet du programme C- Conservation et Gestion durable des ressources naturelles (anciennement dénommé Programme Espèces et Habitats) visant à soutenir la mise en place de mode de gouvernance efficace et l'évolution du cadre socio-économique pour encourager et appuyer les populations locales à gérer durablement et à valoriser ces ressources naturelles et à diminuer la pression des activités de pêches.

Pour plus d'information sur la FIBA, consulter le site internet de la Fondation : <http://www.lafiba.org>

3. Présentation de la Commission Sous-Régionale des Pêches - CSRP

La Commission Sous Régionale des Pêches (CSRP) est un organisme intergouvernemental créé le 29 Mars 1985 par voie de convention. La Commission regroupe sept Etats membres (le Cap Vert, la Gambie, la Guinée, la Guinée Bissau, la Mauritanie, le Sénégal et la Sierra Leone) qui se sont engagés à mettre en place les instruments appropriés pour la conservation et la gestion durable de leurs ressources halieutiques. La République du Sénégal abrite le siège de la Commission. La CSRP est en charge de la coordination et de l'harmonisation des politiques des pêches au niveau des sept pays de la sous-région ouest africaine.

Les principaux objectifs assignés à la Commission consistent à :

- Harmoniser les politiques en matière de gestion, d'exploitation et de conservation des ressources halieutiques dans la sous région.
- Développer la capacité des pays à entreprendre des recherches dans le secteur des pêches au plan sous-régional.
- Développer la coopération sous-régionale en matière de surveillance des pêches.
- Encourager la création de sociétés conjointes et la conclusion d'accords de pêche entre les pays de la sous région.
- Adopter des stratégies communes dans les instances internationales.

Le projet évalué dans le cadre de cette prestation est exécuté par la CSRP avec l'appui d'une assistante technique et d'un chargé de projet fournis par la FIBA.

Pour plus d'information sur la CSRP, consulter le site internet de la Commission : <http://www.spcsrp.org>

Le partenariat CSRP-FIBA et le montage institutionnel du projet (autres partenaires) est présenté en ANNEXE 1.

4. Justifications, rappel historique et contexte du projet PSRA-Requins

L'augmentation du niveau de vie en Asie du Sud - Est et la mondialisation des échanges ont eu pour effet une augmentation de la demande en ailerons de Requins et par voie de conséquence une forte pression de pêche sur ces espèces au cours de la deuxième moitié du 20^{ème} siècle. Dans le monde entier, des pêcheries se sont développées, motivées par la valeur commerciale élevée des ailerons de Requins : ce produit peut être acheté au pêcheur jusqu'à cent dollars américains le kilo.

Pour l'espace CSRP, c'est véritablement au cours des années 1970 qu'une pêcherie artisanale spécialisée s'est développée avec la communauté de pêcheurs ghanéens de Gambie. Constituée alors d'une soixantaine de pêcheurs, elle s'est rapidement étoffée pour prendre en charge une filière de pêche et de transformation et d'exportation de produits des requins, la chair salée séchée étant exportée vers le Ghana. Les transformateurs ghanéens ont racheté les captures accessoires de Requins des pêcheries opérant à proximité, comme celles des *lébous* et des *nyominkas* du Sénégal. Ce premier débouché a provoqué un intérêt pour les Requins, immédiatement renforcé par les acheteurs d'ailerons qui ont commencé à se multiplier au cours des années 1980. L'exploitation a connu une forte progression au cours des années 1980. Confrontés très rapidement à des baisses de rendements au niveau local, les pêcheurs qui se sont spécialisés sur les requins ont été contraints à l'émigration ou à de longues campagnes de prospection vers des zones de pêche lointaines. L'aileron a été un des facteurs importants de la régionalisation des activités de pêche dans les pays de la CSRP.

A ce contexte, se rajoute en 1994 la dévaluation du Franc CFA qui a eu comme conséquence immédiate la compétitivité des produits issus de la zone CFA au niveau mondial ainsi qu'une très forte augmentation de la valeur commerciale des produits de la pêches exportés hors zone-franc. L'effort de pêche s'est alors accentué, entraînant le déplacement des zones de pêche de plus en plus loin vers le sud, et nombreux sont les pêcheurs de Saint-Louis du Sénégal qui recherchent le Requin jusqu'en en Sierra Léone. Aujourd'hui, dans la sous-région à l'exception du Cap-Vert, les ressources apparaissent pleinement exploitées et même surexploitées pour la quasi-totalité des espèces concernées de sélaciens, dont certaines sont en danger d'extinction.

Préoccupés par la situation des Requins au niveau international, les Etats représentés au Comité des Pêches de la FAO ont décidé, en 1995, de créer un groupe de travail sur la conservation et la gestion des Requins. Les recommandations de ce groupe ont débouché sur l'élaboration et l'adoption, par le Comité des Pêches en février 1999, d'un Plan International d'Action pour la Conservation et la Gestion des populations de Requins (PAI-Requins). Cet instrument stratégique visait d'une part à améliorer l'information statistique et les capacités de description et de suivi du statut des populations de Requins et d'autre part à mettre en place, en cas de nécessité, des mesures de conservation et de gestion.

Prenant conscience des risques d'effondrement rapide des stocks de Requins et leurs conséquences sur la diversité biologique et en suivant les recommandations du PAI-Requins, les Etats membres de la CSRP décidèrent de se doter d'un Plan Sous-Régional d'Action pour la conservation et la gestion durable des

populations de Requins (PSRA-Requins). Le plan fut adopté en 2001 par la Conférence des Ministres de la CSRP, et sa mise en œuvre effective a débuté en 2004 avec le projet PSRA Requins en complément d'autres dispositions, mécanismes et programmes touchant à l'accès aux zones de pêche et à la gestion de l'exploitation des ressources marines des Etats membres. Le processus PSRA-Requins s'inscrit dans le cadre du Plan d'Action Stratégique 2002-2010 de la CSRP.

Pour contribuer efficacement à l'atteinte des objectifs du PSRA-Requins, les différents pays devaient se doter de Plans d'Action Nationaux - Requins (PAN-Requins) inspirés du principe du PSRA-Requins. Ce qui fut fait dès 2003 avec l'appui technique et financier de la FIBA pour la rédaction des documents de PAN-Requins. Le processus de validation officielle de ces PAN-Requins fut entamé en 2005. Ceci devait passer d'abord par la diffusion des documents de PAN aux différentes parties concernées (administration, recherche, pêcheurs, transformateurs, mareyeurs) et l'organisation d'ateliers nationaux de validation. Aujourd'hui, 7 PAN-Requins sont officiellement validés, c'est à dire approuvés par des actes officiels des gouvernements (publiés dans les journaux officiels), ce qui constitue un fort engagement des états dans la conservation des populations de Requins. Pour le Cap Vert, les objectifs du PAN-Requins sont intégrés dans les plans d'aménagement du pays ; ce qui est assimilable à une officialisation.

Le bilan de la première phase du PSRA-Requins a montré qu'au cours de la période 2004-2007, des progrès ont été réalisés au niveau de l'amélioration des connaissances des populations des Requins et du suivi de leurs pêcheries, dans la caractérisation des sites de pêche spécialisés et la description des acteurs impliqués directement dans les pêcheries de requins ; des études sur les trajectoires des pêcheries de requins ont été conduites dans tous les pays de la CSRP. Ainsi, les résultats suivants ont été obtenus : (1) Mise en place de PAN-Requins dans les 7 Etats membres de la CSRP, (2) Etudes des trajectoires des pêcheries de sélaciens, (3) Réalisation d'un film sur les conditions d'émergence et de développement de la pêcherie des sélaciens dans l'espace CSRP, (4) Etablissement de synthèses au niveau sous-régional des différentes études nationales SIAP, (5) Contribution à l'inscription des Poissons-scie à l'Annexe I de la CITES, (6) Formation de techniciens de pêche, d'observateurs embarqués sur la biologie, la collecte de données bio-statistiques et l'aménagement des pêcheries de Requins, (7) Edition d'un guide d'identification des raies et requins, (8) Etude des migrations des pêcheurs de Requins dans l'espace CSRP (9) Identification d'actions pilotes de reconversion des acteurs spécialisés et (10) mise en place de mesures concrètes de conservation et de gestion des pêcheries de Requins (taille minimale de première capture, maillage, licences spécifiques de pêche aux Requins, interdiction du finning, interdiction de pêche des espèces listées dans les annexes de la CITES).

Tous les objectifs du projet n'ayant pas été atteints et le statut des ressources en raies et requins continuant à se dégrader, il a été jugé nécessaire de conduire une deuxième phase. Tenant compte des acquis cités plus haut, les principaux résultats suivants ont été identifiés pour cette deuxième phase : (1) Poursuivre le processus de mise en œuvre des PAN-Requins (2) Mise en place d'un Observatoire des Sélaciens en Afrique de l'Ouest (en lien avec le réseau BIOMAC), (3) Réalisation d'actions pilotes sur le terrain de reconversion et de conservation et (4) Capitalisation et valorisation des résultats du PSRA-Requins acquis durant la première phase. Il reste entendu que ces résultats doivent concourir à la mise en place de mesures concrètes de conservation et de gestion des pêcheries de Requins.

5. Objectifs, résultats et impacts attendus du projet

L'objectif principal du projet est la conservation et la gestion durable des populations de Requins (raies et requins). Il contribue ainsi à l'amélioration des connaissances sur les populations de Requins, au suivi de

leurs pêcheries et à l'analyse de leur importance économique et sociale. Il se décline sous différents aspects liés à la recherche, aux études et enquêtes de terrain, à l'élaboration de mesures de gestion, à la facilitation de leur mise en application et à l'harmonisation des actions et règles de gestion à l'échelle sous-régionale (7 pays de la CSRP). Le tableau présenté en ANNEXE 2 présente les objectifs, les résultats attendus ainsi que les impacts prévus du projet.

Les résultats finalement obtenus à la fin de la deuxième phase peuvent être résumés comme suit :

- Mise en place d'un observatoire des Elasmobranches ;
- Propositions de mesures techniques et fiscales de gestion des pêcheries de Requins ;
- Réflexions sur l'harmonisation des mesures de gestion des pêcheries de Requins ;
- Identification d'actions pilotes de reconversion des acteurs spécialisés ;
- Réalisation d'actions pilotes sur le terrain de reconversion des Femmes transformatrices de Requins du Sénégal.
- Contribution à la réalisation de pêches expérimentales pour la mise en place de dispositifs d'évitement d'espèces de grandes tailles (TED) ;
- Capitalisation des résultats du projet dans un livret intitulé « Trente années d'exploitation des Requins en Afrique de l'Ouest ».
- Organisation du premier colloque international sur les Requins en Afrique de l'Ouest pour un bilan des huit années de mise en œuvre du projet.
- Ouverture à une collaboration internationale et une intégration dans la dynamique mondiale de conservation des Requins à travers la participation à de nombreuses réunions et congrès internationaux.

6. Objectifs de la mission d'évaluation finale

Au regard de la clôture de la Phase 2 du PRCM en juin 2012, le comité de pilotage du PRCM a prévu des évaluations externes finales qui sont l'occasion de faire le bilan de l'atteinte des objectifs du projet et de lancer une réflexion vers la poursuite des actions ou l'identification de nouvelles initiatives. Au-delà de fournir uniquement une évaluation de chaque projet, ces évaluations finales font partie intégrante du processus global d'évaluation du niveau d'atteinte des résultats et objectifs du PRCM notamment des 3 composantes citées précédemment. Elles devront également permettre d'évaluer la contribution du projet à l'atteinte des objectifs du PRCM.

La mission décrite dans ces TdR concerne l'évaluation externe finale du projet PSRA-Requins du Programme C de la FIBA financés dans le cadre de cette seconde phase du PRCM : *Appui à la mise en œuvre du Plan Sous Régional d'Action Requins Phase II*. L'évaluation devra cependant regarder le projet dans l'ensemble de sa durée (phase 1 et 2 : 2004 - 2011) et faire une distinction des résultats et impacts liés proprement à cette seconde phase.

Les thèmes sur lesquels l'évaluation devra porter et les questions clés auxquelles elle devra répondre, sont énumérés ci-dessous à titre indicatif. Il est entendu que le premier travail de l'équipe d'évaluation consistera, dès le début de sa mission à revoir et améliorer ces derniers en proposant une note de cadrage méthodologique qui devra recevoir la validation de la coordination et du comité de pilotage du projet.

Thématique 1 : Analyser la conception du projet, en étudiant le document de projet en lui-même, la cohérence et la pertinence des objectifs, des résultats, des activités et de la stratégie de mise en œuvre proposée

Quelques questions à traiter : Sur la base des problématiques justifiant l'intervention, le projet répond-il aux besoins identifiés, prend-il en compte les évolutions éventuelles du contexte ? Les principes opérationnels de mise en œuvre s'avèrent-ils adéquats pour favoriser l'atteinte des objectifs et résultats

fixés ? Les ressources techniques et financières, les compétences, arrangements institutionnels sur lesquels repose le projet sont-ils adéquats? Y a-t-il eu de nouveaux risques empêchant l'atteinte des objectifs ?

Thématique 2 : Evaluer l'efficacité, l'efficacité (coût/bénéfice) et le rythme de mise en œuvre du projet. Analyser les activités mises en œuvre, les raisons des succès et/ou des échecs et leur contribution à l'atteinte des résultats. Analyser le niveau de réalisation des objectifs et des résultats escomptés. Analyser le système de suivi évaluation mis en place par le projet (collecte des données, indicateurs de performance et reporting).

Quelques questions à traiter: Les activités ont-elles été mises en œuvre tel que prévu dans le document du projet et les plans de travail annuels ? Les résultats obtenus vont-ils dans le sens des objectifs du projet ? Les approches et la structure de mise en œuvre sont-elles efficaces ? L'aptitude de l'équipe du projet d'appui au PSRA-Requins à répondre aux besoins identifiés s'est-elle révélée efficace en termes de composition, de compétences, d'engagement, de fiabilité, d'autonomie ? Quelles ont été les forces et les faiblesses dans la mise en œuvre des activités du projet ainsi que les contraintes ? Quelles ont été les forces et les faiblesses des pratiques et des acteurs œuvrant à leur réalisation (également aux vues des interventions des autres partenaires du PRCM et des autres projets de la FIBA) ? Les ressources du projet ont-elles été adéquates étant donné les objectifs visés ? Leur utilisation a-t-elle fait preuve d'efficacité et d'efficacité ? L'équipe du projet et les partenaires ont-ils fait preuve de capacités adaptatives face aux évolutions du contexte interne et externe ? Les recherches d'appuis et de contributions complémentaires, d'implications d'autres partenaires et d'établissement de synergies avec d'autres initiatives ont-elles donné des résultats probants ?

Thématique 3 : Apprécier la mise en œuvre des Plans d'Action Nationaux pour la conservation et la gestion durable des Populations de Requins (PAN-Requins)¹ pour quelques Etats membres de la Commission Sous Régionale des Pêches – 2 à 3 pays à déterminer.

Quelques questions à traiter: Les actions programmées dans le cadre des PAN Requins ont-elles été mise en œuvre ? Etaient-elles pertinentes ? Les résultats obtenus vont-ils dans le sens de la conservation des requins en AO ? Est-ce que les appuis du projet ont été adaptés aux besoins et ont permis une appropriation effective par les équipes nationales ? Est-ce qu'un système de suivi-évaluation (situation de référence, définition des indicateurs, système de suivi périodique) a été mise en place sur ces PAN ? Est-ce qu'un système pérenne et efficace de collecte et d'analyse des données sur les requins/sélaciens a été mise en place ? Les mécanismes institutionnels de mise en œuvre de ces PAN identifiés se sont-ils avérés fonctionnels ? Comment les acteurs se sont-ils appropriés les PAN et dans quelle mesure ont-ils fait preuve de capacités d'autonomie ? Est-ce que les recommandations issues de l'évaluation succincte interne ont été mise en œuvre ? Quelles recommandations s'avèreraient pertinentes dans la perspective d'une phase 3 du PSRA-Requins?

Thématique 4 : Analyser les impacts et les effets des résultats clés², en mettant en avant la plus-value et/ou contrainte d'une approche à la fois nationale et régionale

Quelques questions à traiter : Quels ont été les principaux résultats et impacts en terme de conservation des requins ? Le projet a-t-il contribué au changement d'attitude souhaité chez les acteurs exploitant les requins (Si possible réaliser un tableau présentant les contributions de chacune des deux phases du projet)

¹En mai 2009, une évaluation succincte interne de la mise en œuvre des PAN-Requins par le chef de projet pour les 7 Etats membres de la Commission Sous Régionale des Pêches

²Analyse à réaliser sur l'ensemble des deux phases du projet PSRA-Requins en précisant dans la mesure du possible les principaux résultats et impacts de chaque phase.

et au renforcement des outils de gestion/conservation des pays de la CSRP ? Quelle analyse peut-on faire de la dynamique des acteurs et leur implication/influence dans les processus de mise en œuvre des PAN-Requins ? Assiste-t-on à une plus grande prise de conscience de la nécessaire protection et/ou réglementation de cette pêcherie ? Quel a été le degré d'adhésion des différents acteurs (pêcheurs et institutions étatiques responsables des pêches en particulier) aux objectifs du projet ? La mise en œuvre des PAN-Requins et l'accompagnement apporté par le projet ont-ils été en mesure d'influer un changement de la pêcherie ciblant les requins ? Les systèmes de suivi sont-ils à même de percevoir les évolutions (positives et négatives) et adaptés pour en mesurer l'impact ? Quels ont été les impacts des activités de reconversion menées au Sénégal et en Guinée ?

Thématique 5 : Evaluer la viabilité à long terme des actions initiées dans le cadre des PAN-Requins (notamment la collecte et l'analyse de données) et les conditions de leur pérennisation. Analyser la pérennisation/durabilité des résultats, évaluer les capacités des structures organisationnelles existantes à pouvoir assurer la relève après le repli du projet.

Quelques questions à traiter : L'approche retenue favorise-t-elle la pérennité des actions soutenues par le projet au-delà de son financement et de la durée de sa mise en œuvre ? Dans quelle mesure les résultats, les mécanismes de suivi, les stratégies ou approches mises en œuvre dans le cadre du projet y compris les arrangements institutionnels, financiers et de gestion sont-ils viables ? Quel a été le degré d'adhésion des acteurs au processus et leur aptitude à surmonter les obstacles ? Quels ont été les principales faiblesses et les éventuels effets pervers du projet ? Comment envisager la pérennisation des actions clés financées par le projet et de quelles opportunités dispose la CSRP et ses Etats membres pour en assurer la poursuite ?

Thématique 6 : Extraire et présenter les leçons et enseignements qui peuvent être dégagés se rapportant à la conception du projet, sa mise en œuvre, sa gestion par la FIBA et la CSRP, et l'appropriation des résultats par les pays et partenaires.

Thématique 7 : Analyser la gouvernance du projet, les relations entre les partenaires, la transparence et l'efficacité des procédures de gestion et de prises de décision, les points négatifs et positifs du montage institutionnel dont l'adéquation des méthodes et pratiques aux besoins des institutions et partenaires. Analyser les efforts de synergies et de mise en cohérence d'initiatives touchant à des thématiques similaires au niveau régional et international.

Quelques questions à traiter : Les institutions partenaires dans la mise en œuvre collaborent-elles entre elles de façon transparente et efficace ? Les attentes des bénéficiaires et des partenaires ont-elles été satisfaites ou suffisamment prises en compte ? Les exigences et la qualité du rapportage sont-ils satisfaisantes pour les parties contractuelles ? Quels sont les dysfonctionnements éventuels ?

Thématique 8 : Sur la base des différentes analyses, formuler des recommandations pour la consolidation des résultats obtenus dans le cadre du projet et ainsi assurer la pérennisation des acquis du projet. Proposer des recommandations sur les priorités de poursuite de l'appui de la CSRP à la conservation des Requins en AO. Identifier aussi les problèmes qui pourraient handicaper de futurs appuis.

Quelques questions à traiter : A la lumière de l'expérience acquise à ce jour, et combinant les analyses et résultats de cette évaluation, quels sont les grands défis pour pérenniser les actions de conservation des requins en cours et assurer leur durabilité ? Comment renforcer et/ou compléter les actions du projet ? Quelles devraient être les nouvelles orientations pour une troisième phase de ce projet ? Quelles devraient être le rôle de la FIBA, de la CSRP et des autres partenaires dans cette perspective ?

Thématique 9 : Evaluer la contribution du projet à l'atteinte des objectifs de la FIBA et de ceux du PRCM, notamment évaluer la contribution à l'atteinte des résultats de la composante Gestion des pêches. Evaluer également les apports du PRCM à l'atteinte des objectifs du projet (au-delà du financement, quels ont été les soutiens du PRCM contribuant à l'atteinte des résultats du projet / quels résultats ont pu être atteints grâce au PRCM).

7. Modalités de mise en œuvre de l'évaluation : activités, documents à produire et rémunération

La mission sera conduite au Sénégal et dans 1 à 2 autres Etats Membres de la CSRP (à déterminer avec l'équipe d'évaluation recrutée). La CSRP et la FIBA se chargeront de préparer le calendrier de la mission de terrain avec les réunions et consultations nécessaires.

Le calendrier prévisionnel de la mission s'étend de février à avril 2012, avec remise du rapport provisoire pour le 15 mars 2012 et du rapport définitif pour le 5 avril 2012, pour une prestation maximale de 32 jours ouvrés (16 jours ouvrés pour chaque évaluateur). Les dates exactes des visites de terrain sont à confirmer.

Le paiement sera effectué par tranche (pourcentage de la somme totale) et conditionné par la soumission et/ou validation des documents à produire. Le tableau estimatif ci-dessous résume les principales activités à réaliser par le prestataire, les documents à produire, les dates de soumission et la proposition de calendrier et d'effort.

Phase	Activité à réaliser	Nombre de jours ouvrés ³	Documents à produire	
			Type de documents	Date de soumission
Phase 1 : Préparation	Préparation des visites de terrain	FIBA	Calendrier de la mission de terrain avec les réunions et consultations nécessaires organisées	Une semaine avant le démarrage de la mission de terrain
	Etudes des documents de référence	2 jours	Note de cadrage méthodologique	
Phase 2 : Visites de terrain	Réaliser une visite de terrain au Sénégal et dans 1 à 2 autres pays de la CSRP pour rencontrer les partenaires et parties prenantes du projet ⁴	9 jours	1. Une présentation (verbale) des principales conclusions de l'évaluation à la CSRP et à la FIBA 2. Un court rapport de mission à destination de la FIBA	A déterminer en fonction des dates de la mission, maximum 1 semaine après la fin de la mission de terrain
Phase 3: Rédaction du rapport provisoire	Rédaction d'un rapport provisoire d'évaluation ayant vocation à être diffusé à la FIBA, au PRCM et aux partenaires des projets	4 jours	Un rapport provisoire d'évaluation en français ⁵ (MAXIMUM 50 PAGES)	15 mars 2012
Phase 4 : Finalisation du rapport d'évaluation	Prise en compte des commentaires reçus de la FIBA, la CSRP, du PRCM et des partenaires pour une finalisation du rapport d'évaluation. Rédaction d'un résumé exécutif présentant les principaux résultats, conclusions et recommandations.	1 jour	1. Rapport d'évaluation définitif détaillé ⁶ 2. Un résumé exécutif (5 pages max.) en français et anglais	5 avril 2012
TOTAL par expert		16 jours		

³ Par évaluateur.

⁴ Les pays à visiter seront déterminés en collaboration avec l'équipe d'évaluation retenue.

⁵ Cf. en Annexe 3 la proposition de trame de rapport avec les chapitres et paragraphes essentiels.

⁶ Le rapport d'évaluation final détaillé a pour vocation d'être diffusé aux bailleurs, au PRCM, à la FIBA et aux partenaires.

8. Qualification de l'équipe d'évaluation

L'équipe d'évaluation sera constituée d'un évaluateur international et d'un évaluateur sous-régional ayant des profils complémentaires.

La maîtrise de la langue française et de la langue anglaise est une condition indispensable.

Évaluateur international (16 jours)

Le consultant recherché doit avoir une expérience solide (au minimum 10 ans d'expérience professionnelle) dans l'évaluation de projets de gestion des pêches en zones littorales, avec de préférence une expérience en Afrique de l'Ouest. Une connaissance de l'exploitation des ressources halieutiques serait un plus. Une bonne expérience en renforcement institutionnel sera également appréciée.

Un évaluateur sous-régional⁷ (16 jours)

Le consultant recherché doit avoir une expérience solide (au minimum 5 ans d'expérience professionnelle) dans l'évaluation de projets de gestion des pêches en zones littorales, avec de préférence une expérience en Afrique de l'Ouest. Une bonne expérience en renforcement institutionnel sera également appréciée.

9. Soutien logistique et autre

La FIBA fournira tous les documents techniques nécessaires disponibles à l'équipe d'évaluation avant le début de sa mission.

La FIBA fixera les rendez-vous avec les personnes/institutions retenues par les consultants et organisera leur déplacement dans le cadre de cette évaluation.

Les frais de mission seront pris directement en charge par la FIBA.

10. Principaux documents de référence

- Document de programme PRCM (2008-2011)
- Document du projet PSRA-Requins Cadre logique du projet PSRA-Requins
- Cadre logique de la composante gestion des pêches du PRCM
- Rapports techniques annuels des partenaires directs des projets
- Rapports techniques et financiers annuels FIBA du projet PSRA-Requins (2008, 2009, 2010 et 2011) et les rapports d'activités de la FIBA (2008-2011)
- Plans d'action annuels du projet PSRA-Requins
- Manuel de procédures suivi-évaluation du PRCM
- Conventions établies entre la FIBA et/ou CSRP et les partenaires directs du projet
- PAN-Requins ;
- Rapport d'évaluation interne de la mise en œuvre des PAN-Requins
- Document de capitalisation des huit années de mise en œuvre du PSRA-Requins.

11. Proposition technique et financière

Les candidats intéressés collectivement, par cette consultation devront préparer les éléments suivants:

1) Une note de compréhension des objectifs et des enjeux de l'évaluation ; 2) Un calendrier de réalisation proposé et une présentation du partage des responsabilités entre les deux experts; 3) Une estimation de l'effort et un devis estimatif ; 4) Les CV des deux experts avec trois références.

Le dossier complet devra être soumis au plus tard le 20 janvier 2012 à : Nathalie Cadot, Chargée Suivi & Evaluation de la FIBA, cadot@lafiba.org et Mika Diop, coordinateur du programme C de la FIBA, diop@lafiba.org

⁷ Région ouest africaine

ANNEXE 1 : Présentation du partenariat CSRP-FIBA et du montage institutionnel du projet (autres partenaires)

La CSRP avec l'appui technique et financier de la FIBA exécute dans le cadre du PRCM le projet de mise en œuvre du PSRA-Requins au bénéfice des Ministères chargés des Pêches à travers les PAN-Requins dont la coordination est confiée soit aux Directions des pêches soit aux institutions de recherche des pays concernés. En effet, pour une meilleure coordination des activités du PSRA-Requins et pour donner suite aux recommandations du Plan International d'Action pour la Conservation et la gestion des populations de Requins initié par la FAO, chaque pays a mis en place son propre Plan d'Action National Requins (PAN-Requins) définissant une situation de référence, les objectifs, les résultats à atteindre, les actions à entreprendre et les modalités de l'évaluation des progrès réalisés à terme. Ce PAN-Requins définit également une stratégie d'intervention et un cadre logique de mise en œuvre. Il reste entendu que les PAN-Requins doivent alimenter le PSRA-Requins et concourir à l'atteinte de ses objectifs.

Les informations collectées par les institutions de recherche (Mauritanie, Guinée-Bissau, Guinée, Cap Vert) ou les Directions des pêches (Gambie, Sénégal, Sierra Léone) à travers des enquêteurs, observateurs scientifiques, étudiants et études d'experts sont analysées et des mesures de gestion et d'aménagement proposées aux Ministères en charge des pêches (au niveau national) et à la CSRP pour harmonisation (au niveau sous régional).

Les institutions partenaires du projet PSRA-Requins dans les 7 pays de la CSRP sont les suivantes :

- Guinée Bissau : le CIPA (Centro de Investigaçao Pesqueira Aplicada)
- Gambie: le FD (Fisheries Department)
- Cap Vert : INDP (Instituto Nacional de Desenvolvimento das Pescas); DGP (Direction Générale des Pêches);
- Mauritanie : DARO (Direction de l'Aménagement des Ressources et de l'Océanographie) et l'IMROP (Institut Mauritanien de Recherches Océanographiques et des Pêches) ;
- Guinée Conakry : le CNSHB (Centre National des Sciences Halieutiques de Boussoura) ;
- Sénégal : la DPM (Direction des Pêches Maritimes)
- Sierra Léone : le FD (Fisheries Department)

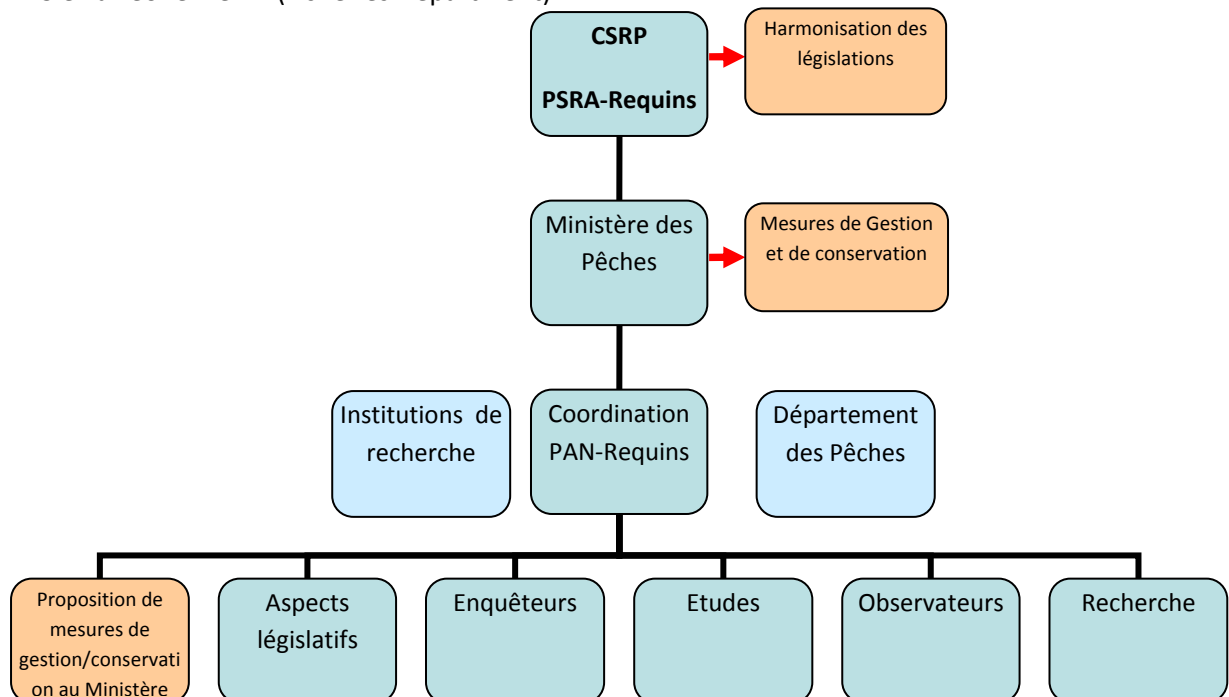


Fig. 1: structuration des relations de collaboration entre les différentes parties-prenantes du PSRA-Requins

ANNEXE 2 : Tableau présentant les objectifs, les résultats attendus ainsi que les impacts prévus du projet

Conservation et la gestion des populations de raies et de requins dans les pays de la CSRP		
	Phase I	Phase II
Objectifs du projet	<p>(1) Appuyer la mise en œuvre du processus PSRA-Requins et la production d'outils de gestion des populations de Requins ;</p> <p>(2) Développer un programme pilote de reconversion des acteurs spécialisés de la filière d'exploitation des Requins dans les Etats Membres de la CSRP ;</p> <p>(3) Valoriser et consolider les expériences acquises du projet par un effort de capitalisation et de communication.</p>	<p>(1) Poursuivre le processus de mise en œuvre des PAN-Requins</p> <p>(2) Mettre en place un Observatoire de l'exploitation des Sélaciens en Afrique de l'Ouest,</p> <p>(3) Réaliser des actions pilotes sur le terrain de reconversion des acteurs spécialisés dans la filière Requins ;</p> <p>(4) Capitaliser et valoriser les résultats du PSRA-Requins acquis durant la première phase.</p>
Résultats attendus du projet	<p>R1 - Des outils de gestion des populations de Requins sont produits, et l'harmonisation des législations des pêches est promue au niveau sous régional ;</p> <p>R2 - Un appui est apporté à la reconversion des acteurs spécialisés dans la filière Requins</p> <p>R3 - L'expérience du projet est valorisée et consolidée par un effort de capitalisation et de communication.</p>	<p>R1 - Des outils de gestion des populations de Requins sont produits, et l'harmonisation des législations des pêches est promue au niveau sous régional ;</p> <p>R2 - Un appui est apporté à la reconversion des acteurs spécialisés dans la filière Requins</p> <p>R3 - Un Observatoire des sélaciens en Afrique de l'Ouest est mis en place, avec des activités de formation et de traitement des données,</p> <p>R4 - L'expérience du projet est valorisée et consolidée par un effort de capitalisation et de communication.</p>
Impacts attendus du projet	<ul style="list-style-type: none"> ▫ Contribution à la conservation de la diversité biologique dans la zone côtière ; ▫ Maîtrise de l'exploitation des requins et pérennisation des moyens d'existence durable des communautés littorales 	<ul style="list-style-type: none"> ▫ Amélioration équilibre de l'écosystème ▫ Harmonisation des systèmes d'exploitation au niveau régional : gestion concertée exploitation durable des Requins ▫ Amélioration des conditions de vie des acteurs à la base. ▫ Amélioration de l'état des stocks de Requins ▫ Mieux caractériser l'état des stocks et prendre des mesures pertinentes ▫ Adhésion des acteurs aux mesures de conservation et de gestion durable des populations de Requins

ANNEXE 3 : Plan du rapport proposé avec chapitres et paragraphes essentiels

- Table des matières
- Liste des acronymes et abréviations
- Résumé exécutif (5 page max)
- Introduction
- Présentation succincte du projet (1 max)
- Rappel des objectifs de l'évaluation et du mandat de l'évaluateur
- Méthodologie
- Les résultats de l'évaluation
 1. Pertinence
 2. Efficacité
 3. Efficience
 4. Impacts/effets
 - a. environnementaux et écologiques,
 - b. institutionnels et gouvernance,
 - c. renforcement des capacités des acteurs locaux,
 - d. socio-économiques
 - e. autres
 5. Viabilité/durabilité
- Leçons apprises
- Recommandations
- Conclusions
- Annexes
 - TDR
 - Matrice d'évaluation
 - Les questions évaluatives
 - Fiche de questionnaires d'entretien
 - Liste des personnes interviewées
 - Bibliographie